

DIRE n°2

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

SIP PARIS 1^{ER} – 2^{ème} / ARDOIN

Acte de dépôt n°

Audience du JEUDI 15 SEPTEMBRE 2016 à 9h30

Maître Alain Léopold STIBBE
Avocat poursuivant

Tribunal de Grande Instance
de PARIS

**L'AN DEUX MILLE SEIZE
ET LE**

Le

09 JUIN 2016

juge de l'exécution
saisies immobilières

Devant Nous, Greffier, a comparu **Maître Alain Léopold STIBBE**, Avocat à la Cour du **Responsable du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE PARIS 1^{er}/2^{ème}** (anciennement Trésorerie de Paris 3^{ème} arrondissement, puis Trésorerie de Paris Centre, créé suivant arrêté du 8 juin 2011 publié au journal officiel du 17 juin 2011), représentant l'Etat domicilié en ses bureaux : 13 rue de la Banque 75002 PARIS, poursuivant la vente dont s'agit,

LEQUEL a déposé :

- La lettre datée du 23 mai 2016 de Maître Didier GATIMEL, Huissier de Justice à Paris 8^{ème} qui précise :

« ... l'immeuble au 16 rue Saint Roch n'est pas pourvu d'un ascenseur ».

pour être annexée au Cahier des Conditions de Vente.

Et ledit avocat a signé, devant Nous, Greffier

Cabinet STIBBE

AVOCATS A LA COUR

40, rue de Monceau - 75008 PARIS
Tél : 01 45 63 55 55 - Fax : 01 48 63 56 56

P 211